



cress

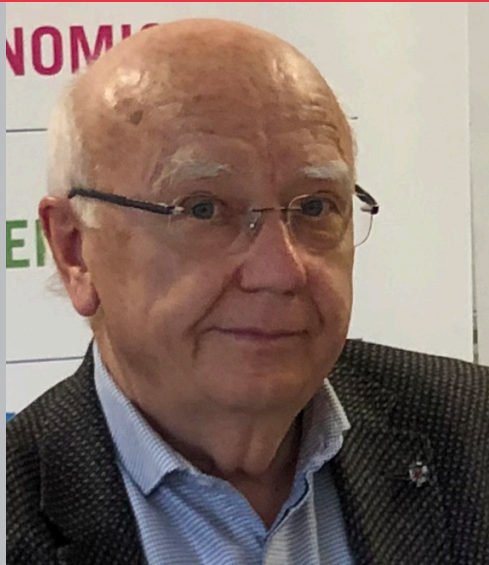
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

Rapport moral

du Président de la Chambre
Régionale de l'Économie Sociale
et Solidaire,
à l'occasion de l'Assemblée Générale
du 27 Avril 2020.

Rapport moral du Président
de la Chambre Régionale
de l'Economie Sociale et Solidaire,
à l'occasion de l'Assemblée Générale
du 27 Avril 2020.

Dominique Sacher



◀ **Chers membres de la CRESS, coopératif, mutualiste, associatif et l'IAE ; chers partenaires, Président de Région, Préfet de région et représentant de la banque des territoires. C'est une AG particulière que j'ai à ouvrir.**

Oui, nous avons aujourd'hui à faire un retour sur les 12 mois de 2019, mais les derniers mois que nous connaissons changent les habitudes. La situation des secteurs dans lesquels nos entreprises œuvrent et qui sont représentées aujourd'hui à **cette Assemblée Générale nous obligent.**

Je les cite : tourisme, sanitaire, médicosocial, culture, sport, agriculture et encore industrie, formation sanitaire et social, lutte contre l'exclusion, insertion par l'économie, protection, assurance, finance bancaire et solidaire.

Statutairement, 2019 vous sera présenté dans un 2^{ème} temps avec son rapport d'activité et financier. J'ai souhaité partager mon rapport moral à plusieurs voix avec mes vices présidents ayant la conviction qu'il est plus que jamais nécessaire de valoriser la transversalité de l'ESS.

Derrière la crise sanitaire, apparaissent les limites nettes du tout marchand au niveau mondial. Aujourd'hui notre capacité collective à assurer une réponse aux besoins fondamentaux est questionnée :

Comment garantir notre système de protection, de soin, de solidarité, d'accès aux biens essentiels ?

Ici, Je souhaite citer le Pacte **du pouvoir de vivre.**

L'heure est à la construction d'un nouveau pacte politique, social et écologique. Un pacte du court, du moyen et du long terme. Un pacte de la bienveillance et du commun :

un pacte pour l'humain et pour l'humanité. Un pacte pour tous et pour la planète. Un pacte du pouvoir de vivre, aujourd'hui et demain, dans la dignité et le respect, un pacte qui nous engage tous.

Ce pacte ne sera possible que si l'Etat, ses agences, les collectivités et leurs agents redécouvrent l'esprit des " jours heureux ", en associant les familles de l'ESS à la co-construction du monde de demain.

Au nom du Vice-président du collège mutualiste que j'excuse, je vous fais part de son message :

en région Centre-Val de Loire, nous nous sommes mobilisés pour soutenir la population, et les mutuelles ont dû prendre des mesures pour les plus fragiles, citoyens et entreprises, les soignants et les personnels des EHPAD mutualistes qui sont en première ligne.

Dans ce contexte, la Mutualité Française a travaillé avec ses mutuelles pour trouver des solutions adaptées en fonction des situations et assurer une continuité des droits. Elles ont notamment décidé de mettre en place un socle commun de dispositifs pour leurs adhérents, individuels et entreprises.

La Mutualité Française souligne que les fonds d'aide sociale mutualiste de chaque mutuelle pourront également être mis à contribution pour répondre aux situations individuelles les plus difficiles. Tout comme pour les mutuelles d'assurance.

Je passe la parole à **Hervé Renaud, Vice-président Collège coopératif** et ensuite à **Guy Janvrot Vice-président du collège associatif**.



Hervé Renaud



J'ai moins de 2 minutes pour compléter les propos du Président avec une focale plus particulière sur le collège des Coopératives que je représente.

Dans ce moment plus dramatique que la crise financière de 2008, le secteur coopératif démontre sa résilience.

J'entends par là, sa capacité à mieux résister au choc du COVID-19 et à ses conséquences.

Ce mode d'entreprendre démontre une fois de plus **sa capacité de résistance et de rebond demain** pour accompagner le nécessaire redémarrage économique.

La forme coopérative, est une façon d'entreprendre qui met l'économie au service de la personne et non l'inverse. Et non l'inverse....

Cela signifie que le profit n'est pas une finalité mais un moyen d'être plus fort en limitant la distribution des bénéficiaires. Ceci permet de renforcer considérablement les structures financières des coopératives.

Aujourd'hui la plupart des coopératives sont mieux armées pour résister à la forte réduction de l'activité qui engendre des tensions de trésorerie.

Le secteur associatif n'a pas cette chance puisque les financeurs reprennent très souvent les excédents, c'est bien dommageable car c'est plutôt **une sanction à la performance et à la résistance.**

Les coopératives s'illustrent aussi par diverses formes d'entraide,

- avec notamment leurs outils financiers portés par l'union Régionale des SCOP
- de la même façon, les banques coopératives et mutualistes accompagnent leurs sociétaires de diverses manières en relation avec les têtes de réseau et en s'appuyant sur les dispositifs mis en place en concertation avec les pouvoirs publics comme :
 - le PGE, Prêt garanti par l'Etat (à 90 %), qui la aussi est plus compliqué d'accès pour le secteur associatif
 - et aussi le report de 6 mois des échéances de crédit.

J'aurais plus à dire, mais je tiens à respecter mon temps de parole, et je la passe à **Guy Janvrot.**



Guy Janvrot



« C'est au nom du collègue associatif et du Mouvement associatif, que je suis amené à prendre la parole afin de faire un focus très rapide, et je m'en excuse, sur trois points, qui n'en excluent pas d'autres, que sont le travail que mène Le Mouvement associatif, l'engagement bénévole et la continuité économique au sein de nos structures.

- Il apparaît encore plus évident qu'auparavant l'importance que revêt l'accompagnement des 45 000 associations de la région réalisé par la confédération de nos 7 réseaux qui en représente 20 000.

Celui-ci devient central pour répondre aux demandes lourdes qui pointent déjà aujourd'hui dans un contexte global porté par la CRESS, comme le DLA régional.

- On a observé l'utilité cruciale du monde associatif pour subvenir aux difficultés sociales renforcées pendant cette épreuve. Or une question essentielle d'actualité est celle liée à l'engagement bénévole, car les actions développées par nombre de nos structures ont des conséquences notables sur la surexposition que cela génère pour nos dirigeants, notamment dans l'exercice de la fonction employeur, alors que ce sont souvent des retraités qui sont à la manœuvre.

Il faut redonner du sens à cette fonction en la préservant au mieux. Et en faire sa promotion.

- De plus, la pandémie a fortifié le besoin indispensable de plus de solidarité entre les individus, les territoires, les financeurs. Cet exercice de la solidarité est très largement porté par les structures associatives et celles-ci ont besoin d'une meilleure reconnaissance de leur rôle.

Elles ont été mises à rude épreuve ces dernières années par le double étai de la réforme des aides à l'emploi et le recours massif à la politique de l'appel d'offre. Ceci au détriment de financements mieux à même de tenir compte de leurs besoins d'assoir dans la durée leur fonctionnement, la montée en compétence tant de leurs bénévoles que de leurs salariés.

Il est donc d'une absolue nécessité de réfléchir ensemble aux solutions pour donner envie aux générations à venir de prendre le relai des bénévoles engagés d'aujourd'hui.



Benoit Colin



Dominique Sacher : avant de conclure j'ai souhaité donner la parole au secrétaire de la CRESS **Benoit Colin** délégué régional de l'UDES.

Benoit Colin :

Nous nous réjouissons de la signature du protocole de coopération signé le 5 février entre l'UDES et la CRESS car nous avons à :

- Réfléchir et accompagner la transformation du travail, notamment à travers le soutien à la formation des salariés et des salariées **avec la création d'un grand opérateur de compétences (OPCO) de l'ESS.**
- L'Udes souhaite mettre en place un espace de dialogue social réunissant les OS salarié et employeurs intervenant dans l'ESS au cours des prochains mois.
- Enfin, la crise que nous vivons collectivement nous appelle à être mobilisés, rassemblés et innovants pour accompagner l'après-confinement et la sortie de crise. CRESS et UDES sont amenés à œuvrer ensemble, notamment en lien avec les pouvoirs publics régionaux : Conseil régional, Direccte etc.

Dominique Sacher

Hier et encore plus demain, la coopération territoriale est au cœur d'un développement durable des activités. Les entreprises de l'ESS sont demandeuses dans les territoires d'être soutenues dans leurs motivations à stabiliser des espaces de coopération et d'échanges entre entreprises présentes sur chaque territoire. Faut-il les appeler, Tiers lieux, Fab' lab, pôle de coopération économique et sociale ?

Nous nous faisons relais de la forte volonté des entreprises de l'ESS d'être solidaire entre elles, et avec les autres acteurs. Cette énergie est disponible pour inventer de nouvelles coopérations et de nouvelles solidarités.

Oui, ce sont les acteurs de l'ESS dans le médico-social qui font face, ce sont les bénévoles des associations qui cousent des masques, ce sont les circuits courts alimentaires les AMAP, les paniers de l'IAE qui se développent pour répondre aux besoins, les bénévoles de l'aide alimentaire qui nous alertent sur **une autre crise qui est celle de la FAIM**, ce sont les chaînes de solidarité des citoyens et des voisins qui sont plus fortes ...

Le maillage territorial développé en 2019 par les Rencontres inter-familles dans les 6 départements et la mise en place des développeurs animateurs de l'Economie sociale et solidaire en lien avec Dev' up, sont les chevilles ouvrières de cette structuration. Il faut maintenant que ces actions soient inscrites dans les politiques de développement des territoires et prises en compte par les EPCI.

Nous allons continuer à organiser des rencontres territoriales permettant de rendre visible les compétences de l'ESS dans les secteurs d'activité. Le réseau des développeurs « ESSOR » qui a pour objectif de les intégrer dans les filières d'avenir pour les territoires : mobilité, numérique, réemploi, formation.... Mais aussi les besoins qui vont apparaître au moment de la reprise : sécurité, trésorerie, rebond...

Nous attendons que la prochaine conférence régionale de l'ESS soit orientée vers un dialogue mené par l'Etat, la Région en y associant les EPCI et les familles de l'ESS, afin de partager les propositions faites pour mettre en œuvre la stratégie régionale de l'ESS qui devra être revisitée.

Pour finir mon propos : les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire font partie des **PIONNIERS**, qui ont mis la personne et les biens communs au cœur de leurs actions.

Notre vision de l'Economie Sociale et Solidaire :

- **Une économie ENGAGÉE,**
- **Une économie AUDACIEUSE**
- **Une économie INSPIRANTE,**

Inspiré par le philosophe **Matthieu Monconduit**, Je vous propose un défi,

« Faire des gestes barrières des gestes de fraternité »

Merci.



Vous pouvez télécharger le rapport d'activité 2019 de la Chambre régionale de l'ESS sur le site **cresscentre.org**

Pour toutes questions : c.dumas@cresscentre.org



Pour en savoir +
cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire - 6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org - www.ess-centre.com

Association loi 1901 immatriculée auprès de Préfecture de la Région Centre-Val de Loire n° W452006397 - Siret - 38095852000039 - APE - 9499Z

L'Économie Sociale et Solidaire, une économie qui profite à tous !